



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

laboratoires d'analyses

Question écrite n° 49677

Texte de la question

M. Daniel Poulou attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur l'exercice de la biologie en zones rurales. L'exercice de la biologie exige de plus en plus d'investissements lourds, coûteux et sophistiqués pour répondre aux réglementations en matière de santé publique. Nombreux sont les laboratoires en zones rurales qui seront amenés à cesser leur activité. La pénurie en biologistes remplaçants ou adjoints s'ajoute à ces difficultés. Il lui demande de lui préciser la politique qu'il mène vis-à-vis de la biologie de proximité, et les mesures envisagées pour accompagner les nombreuses fermetures annoncées.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Poulou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49677

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8296